

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2023

GARANTIR L'ACCÈS SÛR ET TRANQUILLE À LA NATURE POUR TOUS LES FRANÇAIS
- (N° 886)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CD44

présenté par
M. Baubry et Mme Lechanteux

ARTICLE UNIQUE

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression. Cet amendement vise à supprimer l'unique amendement de la présente proposition de loi, afin que les chasseurs puissent continuer de pratiquer le dimanche.